

Paris le 18 décembre 2013

**Direction des politiques
familiale et sociale
Circulaire n° 2013-011**

Mesdames et Messieurs les Directeurs
et Agents Comptables des
Caf – Certi – Cnedi
Mesdames et Messieurs les Conseillers du Système
d'Information
Centres de ressources

Objet : Diffusion des formulaires de demande d'allocation de soutien familial (Asf) et d'aide au recouvrement

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur l'Agent Comptable,

Les formulaires cités en objet ont fait l'objet de modifications nécessitant une nouvelle homologation (1).

Deux nouveaux formulaires ont par ailleurs été créés (2).

I. MODIFICATIONS DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'ALLOCATION DE SOUTIEN FAMILIAL (ASF) ET DE DEMANDE D'AIDE AU RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES

Ces deux formulaires ont fait l'objet d'amélioration visant à mieux informer l'allocataire sur les conditions d'attribution ainsi que les démarches à effectuer : le formulaire est enrichi d'une partie informative permettant à l'allocataire de mieux appréhender l'Asf et l'aide au recouvrement des pensions alimentaires.

Une mise à jour relative à l'état civil a également été faite (« nom de famille, nom d'usage ») et sur les mentions relatives à la fraude et aux contrôles.

Par ailleurs, le formulaire de demande d'Asf, a été actualisé pour tenir compte de :

- la prise en compte de la médiation familiale dans la gestion du droit Asf afin de d'informer l'allocataire sur la possibilité de fixer le montant de l'obligation alimentaire par voie de médiation familiale ou par voie judiciaire ;
- le besoin de mieux identifier les situations de recueil d'enfant par des tiers recueillant afin de permettre à l'allocataire de compléter le formulaire complémentaire dédié ;
- l'ajout d'une rubrique permettant à l'allocataire de déclarer qu'il n'a pas connaissance des éléments sur l'adresse ou la solvabilité du débiteur et de mentionner que la Caf effectuera les recherches nécessaires.

II. CREATION DE DEUX FORMULAIRES COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE D'ASF

1. Allocation de soutien familial - Demande complémentaire tiers recueillant

Actuellement les tiers recueillant doivent compléter deux formulaires, un pour chacun des parents de l'enfant recueilli.

Un nouveau formulaire complémentaire a donc été créé afin de recueillir uniquement les informations relatives à l'autre parent débiteur d'aliment.

2. Création de deux formulaires complémentaires à la demande d'Asf

a) Allocation de soutien familial - Demande complémentaire tiers recueillant

Actuellement, les tiers recueillant doivent compléter deux formulaires de demande d'Asf, un pour chacun des parents de l'enfant recueilli.

Un nouveau formulaire complémentaire a donc été créé afin de recueillir uniquement les informations relatives à l'autre parent, débiteur d'aliment.

b) Allocation de soutien familial et Rsa - Demande de dispense d'engagement de procédure en fixation d'une pension alimentaire

Ce formulaire a été créé afin de faciliter la gestion de demandes de dispense d'engagement des démarches en vue de faire fixer une pension alimentaire.

Ce formulaire doit être adressé avec la demande d'Asf dès lors qu'un droit au Rsa est ouvert et qu'un droit à l'Asf est valorisé.

Actuellement, un message de signalement est émis sur le poste du technicien-conseil.

A terme, cristal adressera automatiquement la demande d'Asf ainsi que la demande de dispense dans ces situations.

Ce formulaire complémentaire doit également être adressé en cours de droit Rsa dès lors que l'allocataire souhaite faire une demande de dispense ; celle-ci pouvant être faite à tout moment.

Tous ces formulaires seront prochainement mis en ligne sur le Caf.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent Comptable, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur des Politiques
familiale et sociale

Frédéric MARINACCE